

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 12.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 22 MARS 1877

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

SOMMAIRE

Les hommes de 37-38 : Assemblée de Saint-Charles. Le Dr. Duvert, par L. O. David.—Un sermon pratique, par L. O. D.—Papineau et Fréchet, par Delta.—Revue de la Semaine, par A. Gélinas.—Correspondance européenne, par G. A. Drolet.—Nos gravures : Le général Changarnier ; Cham ; Les carrières de Montréal ; Le phare de Métis.—Echos parlementaires, par A. G.—Poésie : Papineau, par Louis-H. Fréchet.—Le Sorcier du Mont Granier (suite).—Choses et autres.—La nouvelle cour de l'Echiquier.—Catastrophe dans une église de New-York.—Le Pape.—Les fourchettes.—Mgr. Narsès.—Midhat Pacha.—L'impératrice Charlotte.—Nouvelles diverses. Faits divers.—Les échecs.—Le jeu de Dames.

NOTES GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : Le Dr. Duvert ; Le général Changarnier, décédé ; Le phare de Métis, P. Q. ; M. le comte de Noé (Cham), récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur ; Les carrières de Montréal ; Mgr. Narsès, patriarche des Arméniens catholiques de Turquie ; Visite de Midhat pacha au patriarche arménien, à l'occasion de la nouvelle année turque.

LES HOMMES DE 37-38

Assemblée de Saint-Charles

De toutes les assemblées publiques qui précédèrent l'insurrection, celle de Saint-Charles fut la plus importante. Elle précéda le dévouement en activant l'agitation et en décidant les autorités à intervenir. C'était l'assemblée des six fameux comtés confédérés, savoir : les comtés de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Rouville, de Chambly, de Verchères et de l'Acadie. Papineau, O'Callaghan, les chefs les plus distingués et les orateurs les plus populaires de la cause libérale, y avaient été invités.

Tous les centres d'agitation populaire y étaient représentés par les délégués. On y comptait treize représentants du peuple, et cinq ou six mille personnes venues de dix et douze lieues à la ronde, malgré des chemins affreux. Un grand nombre se rendirent au village de Saint-Charles, la veille, le dimanche. On y voyait des femmes et des enfants que tourmentait depuis longtemps le désir de voir et d'entendre parler Papineau.

M. Papineau était alors au zénith de sa popularité, dans toute la splendeur de son talent ; on ne jurait que par lui, son

nom remplissait toutes les bouches et ses paroles étaient des oracles : on l'appelait l'O'Connell du Bas-Canada et on avait pour lui autant d'enthousiasme que les Irlandais pour leur immortel tribun.

L'endroit choisi pour l'assemblée était une vaste prairie appartenant à M. le Dr. Duvert, dont nous publions le portrait aujourd'hui.

On y avait élevé une colonne surmontée du bonnet de la Liberté, et portant cette inscription : "A Papineau, ses compatriotes reconnaissants, 1837." A midi, quand l'assemblée s'ouvrit, le coup-d'œil était imposant. On ne pouvait regarder, sans être impressionné, ces milliers de têtes pressées les unes contre les autres—mer immense qu'agitait le souffle puissant de la liberté—au-dessus de laquelle flottaient de nombreuses bannières aux couleurs les plus brillantes, aux inscriptions les plus patriotiques.

L'élite des patriotes du Bas-Canada était là, représentée par des groupes d'hommes au corps vigoureux, à la figure énergique et intelligente, presque tous habillés d'étoffe du pays. Ils étaient là, tous ceux qui devaient, quelque temps après, prouver sur les champs de bataille, dans les prisons et sur l'échafaud, la sincérité de leurs convictions, l'amour de leur pays et de la liberté, les gens de Saint-Denis comme ceux de Saint-Charles, Ovide Perrault et Chénier, Cardinal et De Lormier.

Une compagnie de miliciens, sous le commandement des capitaines Lacasse et Jalbert, entourait la colonne de la liberté, et donnait à la démonstration un cachet militaire qui ne manquait pas de signification.

Le Dr. Wolfred Nelson fut nommé président de l'assemblée ; M. le Dr. Duvert et M. F. Drolet, vice-présidents ; MM. Girod et Boucher Belleville, secrétaires.

Alors, M. Girod s'avança vers l'estrade, à la tête de la députation du comté de l'Acadie, et présenta au président de l'assemblée une adresse pour demander que le comté fût admis dans la confédération. La proposition souleva une tempête d'acclamations enthousiastes et fut saluée par des salves de mousqueterie.

Le Dr. Nelson prit ensuite la parole. Il exposa le but de l'assemblée, dans un langage véhément, et donna le ton aux discours qui suivirent, en déclarant que les résolutions de lord John Russell, et la proclamation de lord Gosford qui interdisait les assemblées publiques, devaient engager le peuple à s'organiser pour résister à la violence par la violence. Il termina en présentant M. Papineau à l'assemblée.

Lorsque le chef populaire du Bas-Canada parut, il fut accueilli par une immense acclamation, l'enthousiasme illumina toutes les figures, souleva toutes les poitrines.

Il parla longtemps et fut souvent interrompu par les applaudissements. Il exposa, suivant son habitude, les griefs du pays, protesta en termes sarcastiques contre la conduite violente et les menaces du gouvernement impérial et de lord Gosford, mais il fut plus modéré que les autres orateurs et conseilla aux gens de rester sur le terrain de l'agitation constitutionnelle. Ce fut à ce moment, dit-on, que M. Nelson s'écria :

"Eh bien ! moi, je diffère d'opinion avec M. Papineau ; je prétends que le temps

est arrivé de fondre nos cuillères pour en faire des balles."

Après M. Papineau, vinrent M. L. M. Viger, "le beau Viger" comme on l'appelait, représentant du comté de Chambly ; M. Lacoste, aujourd'hui sénateur ; M. Ed. Rodier, député de l'Assomption ; le Dr. Côte, T. S. Brown et Girod.

M. Rodier, le tribun populaire des Fils de la Liberté, fut très-éloquent comme de coutume. Le plus violent fut le Dr. Côte, de l'Acadie, qui termina une harangue échevelée en disant : "Le temps des discours est passé, c'est du plomb qu'il faut envoyer à nos ennemis maintenant."

Treize résolutions furent proposées et secondées par les patriotes dont les noms suivent :

- 1o. Le Dr. Wolfred Nelson et le Dr. Davidson, de Sainte-Marie ;
- 2o. René Boileau, de Chambly, et le capt. Vincent, de Longueuil ;
- 3o. Louis Marchand, de Saint-Mathias, et Jean-Marie Tétreau, de Saint-Hilaire ;
- 4o. L. Lacoste, de Longueuil, M. P. P., et Timothé Fréchère, de Saint-Mathias ;
- 5o. J. T. Drolet, de Saint-Marc, M. P. P., et le Dr. Duchesnois, de Varennes ;
- 6o. Dr. Duvert, de Saint-Charles, et le Dr. Allard, de Belœil ;
- 7o. P. Amiot, M. P. P., de Verchères, et le capt. Bonin, de Saint-Ours ;
- 8o. Frs. Papineau, de Saint-Césaire, et le lieutenant Bonaventure Viger, de Boucherville ;
- 9o. Jean-Marie Cormier, de Contrecoeur, et M. Gosselin, de Saint-Hilaire ;
- 10o. Ls. Blanchard, de Saint-Hyacinthe, M. P. P., et Jos. Séné ;
- 11o. Laurent Bédard, de Saint-Simon, et S. Boudreau, de Sainte-Marie ;
- 12o. Côme Cartier, de Saint-Antoine, et Siméon Marchesseault, de Saint-Charles ;
- 13o. Dr. Dorion, de Saint-Ours, et Eustache Gratton, de Sainte-Marie.

Chaque résolution fut accueillie par des hurrahs frénétiques, et saluée par une salve de mousqueterie.

Ces résolutions commençaient par une déclaration des droits de l'homme, affirmaient le droit et la nécessité de résister à un gouvernement tyrannique, engageaient les soldats anglais à désertir l'armée, encourageaient le peuple à ne pas obéir aux magistrats et aux officiers de milice nommés par le gouvernement, et à s'organiser à la manière des Fils de la Liberté, afin d'être en état de défendre sa liberté.

Elles cadraient peu, il faut l'avouer, avec les déclarations pacifiques de M. Papineau et de quelques autres chefs patriotes, qui faisaient l'insurrection tout en prétendant rester sur le terrain constitutionnel. Les conseils donnés au peuple, de s'organiser militairement et de désobéir aux officiers civils et militaires du gouvernement, et l'appel fait aux soldats de désertir, constituaient des offenses assez graves pour justifier l'intervention des autorités.

L'adoption des résolutions fut suivie d'une scène qui rappelait les fêtes démocratiques du Champ-de-Mars, pendant la révolution française.

M. Papineau fut invité à se rendre auprès de la colonne de la liberté, et le Dr. Côte faisant, par instinct, les fonctions de pontife, se prosterna devant le monument et en fit l'offrande à M. Papineau. M. Papineau répondit en quelques mots et un chœur de jeunes gens chanta un hymne

en l'honneur de la liberté. Le Dr. Côte s'avança alors à la tête de ces enthousiastes jeunes gens, et tous tendant la main vers la colonne, ils jurèrent d'être fidèles à leur pays, de vaincre ou de mourir.

Il était tard quand l'assemblée se dispersa ; les fusils des miliciens étaient rouges, les voix fatiguées, mais l'enthousiasme avait toujours été augmentant. On ne pouvait se lasser d'acclamer et d'écouter les orateurs patriotes. Comme nous l'avons dit en commençant, cette assemblée eut un immense retentissement ; elle activa le feu populaire, fut suivie de plusieurs autres réunions bruyantes et d'émeutes qui décidèrent le gouvernement à lancer des mandats d'arrestation contre la plupart des chefs patriotes du district de Montréal.

Le Dr. Duvert

M. le Dr. Duvert n'avait pas pris une part active à l'organisation populaire avant la grande assemblée de Saint-Charles. Tout entier à sa profession et à sa famille, il s'occupait peu de politique. C'était un homme paisible, estimé de tout le monde. Comme l'assemblée des six comtés avait eu lieu sur sa propriété, et qu'il avait proposé l'une des résolutions adoptées à cette assemblée, il se cacha pour ne pas être arrêté, avec son ami M. Drolet, de Saint-Marc ; mais, fatigués, au bout de quelques jours, ils se décidèrent, tous deux, à se livrer aux autorités, dans l'espérance qu'ils auraient un procès qui déciderait bientôt de leur sort.

Ils furent incarcérés dans la prison de Montréal, dans le mois de décembre 1837, et n'en sortirent que dans le mois de juillet suivant.

M. Drolet mourut peu de temps après, des suites de la maladie qu'il avait contractée dans la prison. Le Dr. Duvert mourut à Saint-Charles, rivière Chambly, le 5 août 1841, à l'âge de 51 ans et 6 mois.

Les enfants de ces deux bons citoyens perpétuèrent et consacrèrent en quelque sorte l'union de leurs pères. L'un des fils de M. Drolet, M. Charles Drolet, épousa une des demoiselles Duvert, aujourd'hui madame Renaud, et devint le père de notre collaborateur, M. Gustave Drolet. Les autres enfants laissés par M. Duvert sont : Dr. John Duvert, médecin à Saint-Hyacinthe, mort en 1875 ; M. Hector Duvert, avocat, résidant à Putnam, E.-U. ; Madame Pierre Daigle, de Montréal.

L. O. DAVID.

UN SERMON PRATIQUE

Le rév. P. Tabaret a prononcé, dimanche dernier, dans l'église Saint-Joseph d'Ottawa, un sermon dont les idées pratiques ont été fort remarquées.

Il s'est appliqué à démontrer cette grande vérité : que c'est l'énergie, la force de volonté qui fait l'homme et le met en état de remplir ses devoirs envers Dieu, la famille et la société, et que c'est dans son enfance et son adolescence qu'il lui faut acquiescer cette force et cette énergie. Il a dit que des coups de fouet, la crainte des châtimens, certaines connaissances plus ou moins superficielles et des pratiques extérieures de piété ne suffisaient pas pour faire des hommes et des chrétiens.

"Pourquoi, dit-il, voit-on tant d'hom-